



Présidence : Belgique

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(615ème séance plénière)**

1. Date : Vendredi 23 juin 2006

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 11 h 15

2. Président : M. B. de Crombrughe

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE AU KOVOSO

Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo (PC.FR/16/06 OSCE+),
Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la
Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République
yougoslave de Macédoine et la Turquie ; la Bosnie-Herzégovine, pays du
processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ;
l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de
l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette
déclaration), Norvège (PC.DEL/623/06), Fédération de Russie
(PC.DEL/622/06 OSCE+), Canada, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/626/06),
Albanie, Serbie, Géorgie (également au nom de la Moldavie), Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 29 juin 2006 à 10 heures, Neuer Saal